



Problème gestion de copropriété

Par **jjeess**, le **29/03/2024** à **19:18**

Bonjour,

La situation est invraisemblable :

- il y a encore quelques jours je payais 478 euros de frais de copropriété du 2ème trimestre 2024 pour la copropriété Les Marronniers 13014
- Les parties communes sont jonchées de déchets tous les jours devant porte d'entrée, etc
- le pire des dysfonctionnement sont les fissures sous mes pieds dans le plafond de ma voisine (prions que l'immeuble ne tombe pas).

Pour résumer je paye ma tombe.

Des solutions?

Cordialement.

Par **Visiteur**, le **29/03/2024** à **19:21**

Bonjour,

Ce n'est pas qu'un problème de gestion !

Contactez d'urgence votre mairie pour signaler les fissures :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16104>

Par **jjeess**, le **29/03/2024 à 19:30**

Il y a plusieurs mois, j'avais fait la déclaration d'immeuble en péril sur le site dédié mais quelques semaines après ma déclaration a été supprimée par le personnel du site.

Incompréhensible.

Par **Visiteur**, le **29/03/2024 à 19:37**

"Toute personne ayant connaissance de faits révélant une situation de péril doit les signaler au maire par tous moyens."

Ecrire sur un site est sans doute insuffisant. Il faut vous déplacer, ou faire un courrier recommandé au maire.

Si vous n'avez eu aucune visite, vous pouvez contacter la préfecture pour insalubrité :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16158>

Contactez aussi votre ADIL pour plus de conseils.

Par **jjeess**, le **29/03/2024 à 19:47**

J'ai contacté Site ADIL13.org en Novembre 2022, ça ne les alarme pas plus que ça. Et la situation est de pire en pire.

A savoir que dans ce dossier c'est le pack : vendeur de sommeil, agressions récurrentes, procédures court-circuitées, etc.

J'ai contacté des commissariats, pompiers, avocats, assurances habitations / juridiques, etc.

Déprimant.

Par **Visiteur**, le **29/03/2024 à 20:04**

Autres pistes : les services sociaux ? la presse ? les partis politiques ?

Et en dernier recours, déménager ?

Par **jjeess**, le **29/03/2024** à **22:52**

Les services sociaux? Une assistance sociale a placé deux femmes au 6ème étage (ce n'est pas un foyer ni un parc social). Les deux femmes sont très agressives donc voilà. Les médiateurs....je ne sais plus combien j'en ai vu mais il faut juste retenir qu'ils se volatilisent les uns derrière les autres.

La presse ne m'a pas fait de retour.

En ce qui concerne les partis politiques,j'en ai contacté un qui m'a dit qu'il y a beaucoup de cas comme ça. J'ai essayé de ne pas paniquer à cette réponse.

Effectivement le déménagement tel qu'un asile politique en attendant de recouvrer mes droits est ce qu'il va rester à faire.

Au vu des choses, où est passée notre République!?

Je suis extrêmement choquée de cette situation en réalité, je ne comprends pas qu'on nous laisse mourir sans justice.

Par **Visiteur**, le **29/03/2024** à **22:59**

Je compatis. Mais votre situation dépasse largement les capacités d'un forum.

Par **jjeess**, le **30/03/2024** à **13:36**

Bonjour,

Merci pour vos conseils, ils seront peut être utiles à d'autres.